

---

# **VŒUX A LA NATION**

de Son Excellence

**Félix HOUPHOUET-BOIGNY**

**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**DE COTE D'IVOIRE**

**A L'OCCASION DU NOUVEL AN**

**ABIDJAN, LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1980**

---

# **VŒUX A LA NATION**

de Son Excellence

**Félix HOUPHOUET-BOIGNY**

**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**DE COTE D'IVOIRE**

**A L'OCCASION DU NOUVEL AN**

**ABIDJAN, LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1980**

Mes chers compatriotes,

Nous voici de retour au rendez-vous traditionnel des vœux de nouvel an, rendez-vous traditionnel mais qui n'est pas, pour moi, de routine, car vous savez l'affection que je vous porte et toute occasion, qui me permet de vous la dire, m'est douce au cœur.

J'aimerais, en cette période de fête, n'avoir à vous proposer que des visions riantes, des perspectives fleuries, mais vous connaissez comme je m'en suis longuement expliqué dans le message du 7 décembre, les handicaps qui retardent notre développement, les dangers qui le menacent et qui menacent notre liberté.

Crise de l'énergie, crise monétaire, montée des violences, marasme et morosité dans les pays industriels, persistance de la course aux armements, famine et misère dans le Tiers-Monde, racisme institutionnalisé ou spontané sont toujours là pour nous rappeler combien demeure précaire la condition de l'homme sur notre planète, combien sont minces les progrès effectués sur la voie d'une meilleure compréhension entre les nations et entre les individus, et d'une prise de conscience réelle des immenses besoins de centaines de millions de nos contemporains pour qui vivre signifie à peine survivre. L'année de l'Enfant s'achève sans avoir apporté un réel soulagement à la condition de ceux qui sont astreints, dès leur plus jeune âge, à des travaux écrasants, heureux encore si l'on compare leur

sort pourtant misérable à celui des enfants morts de faim, noyés ou assassinés lors de lamentables exodes voulus ou suscités par des politiciens paranoïaques.

Comment pourrions-nous dormir sur nos deux oreilles en négligeant tant de souffrances ? Même si la Côte d'Ivoire peut s'énorgueillir, à juste titre, d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour la cause de la paix et de la solidarité, elle n'en fait pas moins partie d'une communauté internationale qui a, jusqu'à présent, donné la preuve de son incapacité à dominer les problèmes de la coexistence pacifique et du développement harmonieux et équilibré. Elle ne peut donc rester indifférente à une situation générale dont elle ressent les contrecoups même si lui sont épargnés les aspects le plus détestables de la conjoncture.

L'année qui vient exigera, plus que jamais, lucidité, objectivité et sang-froid. Lucidité pour mesurer les problèmes que nous connaissons et ceux, nouveaux, qui ne manqueront pas de se poser. Objectivité, pour comprendre les efforts qui seront entrepris pour les résoudre et ne pas exiger au-delà de ce qui est raisonnable. Sang-froid, pour rester sourd aux rumeurs et fausses nouvelles que l'on a trop tendance, ici, à considérer comme argent comptant et qui, comme par hasard, sont toujours négatives et stériles.

Connaître les difficultés est un premier pas nécessaire pour se donner les armes pour les surmonter, les vaincre est en notre pouvoir. Je m'y emploierai, pour ma part, de toutes mes forces. Mais vous devez bien comprendre que le succès qui est à notre portée ne peut venir de ma seule action. Il faut que chaque Ivoirien de tout rang et de toute condition se sente engagé dans le combat, que chacun mette son point

d'honneur à travailler mieux, d'avantage, pour lui-même, ce qui est humain mais, aussi, pour les autres, pour la patrie ivoirienne.

Mes chers compatriotes, cet effort collectif et permanent de dépassement des intérêts égoïstes auquel je vous appelle trouvera déjà à s'exprimer pleinement dans le 7<sup>e</sup> Congrès du PDCI-RDA qui préludera lui-même aux élections présidentielles et législatives qui marqueront la fin de l'année. Je souhaite que ces élections se préparent et se déroulent dans la plus grande dignité. Etre candidat à la députation ne doit pas signifier entrer dans une course aux sinécures, mais s'offrir à servir au mieux ses compatriotes.

S'adressant à l'ONU, Jean-Paul II déclarait : « si l'activité politique qui, en dernière analyse, vient de l'homme, s'exerce par l'homme et est pour l'homme prend ses distances par rapport à cette relation et à cette finalité fondamentales, si elle devient, d'une certaine manière, une fin en elle-même, elle perd en grande partie sa raison d'être » — Fin de citation — Servir l'homme pour assurer son plein épanouissement, telle doit être, en effet, la règle, et ce qui est vrai pour la politique l'est aussi dans tous les domaines. Le détenteur du pouvoir ou du savoir ne doit jamais perdre de vue qu'il n'en est que le dépositaire et qu'il en est comptable à l'égard de ses concitoyens.

Fasse le ciel que notre Côte d'Ivoire bien-aimée demeure toujours égale à elle-même, un pays où il fait bon vivre, un pays qui jouit de la stabilité dans la paix, préalable à tout développement harmonieux, un pays qui se développe, un pays où tous les différends se règlent par voie de dialogue, un pays où l'on respecte non seulement les droits de l'homme, mais mieux, la vie de l'homme, un pays qui ne connaît ni

prison ni bagne pour délit d'opinion, un pays où l'on est jamais sourd à la voix de la pitié, un pays qui sait accueillir ceux qui, pourchassés dans leur patrie, s'adressent à lui après avoir vainement frappé à d'autres portes, un pays ouvert à toutes les coopérations non assorties de conditions politiques.

Oui, notre chère Côte d'Ivoire demeure, contre vents et marées, le pays de la solidarité, de l'hospitalité, de la vraie fraternité.

Chers frères et sœurs ivoiriens, chers amis de la Côte d'Ivoire qui partagez nos joies et nos peines, faisons ensemble par notre travail dans l'union des cœurs que l'année 1980 soit une année de réussite, qu'elle soit féconde pour chacun de nous et pour le pays tout entier. Aidons-nous, Dieu nous aidera.

Bonne et heureuse nouvelle année !

Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

---

Service de Presse. — Présidence de la République. — 1.000 ex.

---